

Paris Adresse est un service du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP), chargé de la domiciliation administrative des personnes sans domicile. Avant 2020, cette mission était assurée par les Permanences sociales d'accueil (PSA) du CASVP. La création d'un service dédié est une volonté de la Ville, qui a du mal à l'assumer... Dès l'ouverture, les conditions de travail se sont avérées difficiles : locaux exigus, pas d'espace d'accueil identifiable, un seul point d'eau dans l'unique WC mixte femmes-hommes / public-agents...

Mais depuis plusieurs mois, les 12 agents de Paris Adresse exercent dans des conditions extrêmement dégradées. Installés dans des locaux de La Poste, ils reçoivent sans interruption un public en grande précarité, dans un espace exigu, bruyant et poussiéreux, **en travaux depuis l'été 2024.** Les agents le disent eux-mêmes : « *on a l'impression que le bâtiment va s'écrouler sur notre tête* ». Paris adresse assure pourtant un service essentiel : c'est la porte d'entrée pour permettre à des gens déjà souvent stigmatisés d'accéder à un minimum de droits.

En avril, **PUNSA-CASVP a déposé un droit d'alerte**, ce qui a permis l'ouverture d'une procédure pour **Danger Grave et Imminent (DGI)**.

Depuis, les syndicats **CGT** et **UNSA**, engagées dans le dossier, ont participé à plusieurs réunions avec l'administration et ont porté les revendications des agents.

- une **prime mensuelle de 140 €** pour valoriser les fonctions et compétences mises en œuvre gratuitement (traduction, aide à l'utilisation du numérique, gestion des conflits) ;
- des **améliorations concrètes de l'accueil et de la sécurité** sur site ;
- la **reconnaissance de la pénibilité** subie depuis des mois.

A la Ville de Paris, les précaires s'occupent des très pauvres...

Les agents, en grande majorité contractuels et rémunérés à un niveau proche du SMIC, travaillent dans un service de première ligne. Leur engagement est constant. Ils méritent une reconnaissance à la hauteur de leur mission, alors qu'ils sont exclus du Ségur et de la NBI.

Faire grève dans un service tourné vers un public en grande difficulté n'est jamais une décision facile. Mais lorsque le dialogue social n'aboutit à rien, il ne reste pas d'autre choix.

Tous les agents instructeurs du site ont fait grève les 10 et 11 juillet. Après 48h de grève, la Direction Générale a proposé une prime de 70€ par mois. Soit la moitié de la prime versée aux agents des restaurants solidaires, qui reçoivent un public comparable. 70 €, c'est ce que coûte une heure de traduction par un prestataire...

L'assemblée générale des grévistes a voté la reprise de la grève à partir du 16 juillet, pour une durée illimitée.

Les agents méritent ces 140 € ! Les négociations se poursuivent, le dialogue n'est pas rompu.



La CGT et l'UNSA souhaitent un dénouement rapide et la reprise de ce service essentiel. Mais le site restera fermé si la Ville et la direction du CASVP restent sourdes.